



**Province de Québec  
Corporation de la Ville de Forestville  
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 12 décembre 2017 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

- Sont présents** : Mme Micheline Anctil, mairesse;  
Mme Dolorès Simard, conseillère au siège # 1;  
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2  
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4;  
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;  
M. Guy Racine, conseiller au siège # 6;  
Mme Lison Huard, greffière adjointe.
- Est absent** : M. Richard Foster, conseiller au siège # 3

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

**Ouverture de la séance**

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 30.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
  - 3.1 Séance ordinaire du 14 novembre 2017
- 4. Message de la mairesse**
  - 4.1 Panneau d'affichage route 385
  - 4.2 Service de santé
  - 4.3 Audréanne Foster / Défi Patinage Canada 2018
  - 4.4 Vœux des Fêtes
- 5. Urbanisme et mise en valeur du milieu**
  - 5.1 Rapport des permis de rénovation et de construction
  - 5.2 Dérogation mineure # 2017-02
  - 5.3 Comité consultatif d'urbanisme / Nomination
- 6. Sécurité publique**
  - 6.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
  - 6.2 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers



**7. Transport**

- 7.1 Revitalisation 1<sup>re</sup> Avenue / Surveillance des travaux
- 7.2 Rampe de mise à l'eau / Mandat étude de faisabilité
- 7.3 Belvédère Harry Quebert / Mandat relevé terrain

**8. Tourisme**

- 8.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

**9. Loisirs et sports**

- 9.1 Rapport du conseiller M. Guy Racine
- 9.2 Golf le Méandre / Achat bande de patinoire

**10. Administration**

- 10.1 Approbation et paiement des comptes
- 10.2 Rapport financier
- 10.3 Autorisation de déplacements
- 10.4 Aide financière
- 10.5 Salle d'entraînement / Sources de financement
- 10.6 Taux d'intérêt
- 10.7 Renouvellement marge de crédit - Compte courant
- 10.8 Renouvellement marge de crédit - Fonds d'immobilisation
- 10.9 Calendrier des séances 2018
- 10.10 Milieux humides - Financement des nouvelles responsabilités
- 10.11 Déclaration commune - Forum des communautés forestières

**11. Actes législatifs**

- 11.1 Borne de recharge rapide / Entente Hydro-Québec
- 11.2 Borne de recharge rapide / Permission d'autorisation Hydro-Québec
- 11.3 Ministre des Finances / Mandat

**12. Affaires nouvelles**

**13. Période de questions des citoyens**

**14. Clôture et levée de la séance**

**Adoption du dernier procès-verbal**

**R-1712-156**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 14 novembre 2017 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

**Panneau d'affichage route 385**

La mairesse mentionne qu'elle a été sollicité par la population dernièrement concernant un panneau installé, au coin de la route 385 à l'intersection de la route 138, avec l'inscription « Nitassinan de la communauté Innue de Pessamit ». Elle confirme qu'elle



est présentement en lien avec le ministère des Transports au bureau local de Bergeronnes ainsi qu'au bureau régional de Baie-Comeau afin de savoir si cette installation a été approuvée avant l'installation.

### Service de santé

La mairesse informe la population qu'il y a quelques semaines, le CISSS Côte-Nord décrétait la fermeture temporaire de lits d'hospitalisation aux Escoumins en raison d'une pénurie temporaire de médecins. Depuis ce temps des rumeurs ont circulé à l'effet que la fermeture de ces lits serait permanente et que d'autres services seraient en danger aux Escoumins de même qu'à Forestville.

Jeudi le 14 décembre, elle se rendra à Baie-Comeau en compagnie des maires de Bergeronnes, Escoumins, du préfet et du député M. Martin Ouellet, afin de rencontrer MM. Marc Fortin, président directeur général et Denis Miousse, président du CISSS afin de clarifier leurs intentions et de réclamer le maintien des services à la population de la Haute-Côte-Nord.

### Félicitations Audréanne Foster / Défi Patinage Canada 2018

L'athlète Audréanne Foster a participé au Défi Patinage Canada 2018 à Pierrefonds du 29 novembre au 3 décembre dernier. Elle a obtenu la 2<sup>e</sup> position au programme court, la 15<sup>e</sup> position au programme libre pour finir à la 9<sup>e</sup> position sur 60 athlètes, dans la catégorie Pré-Novice. Très belle performance. Les membres du conseil tiennent à la féliciter.

### Vœux des Fêtes

La mairesse, les membres du conseil municipal et tout le personnel, tiennent à souhaiter à toute la population de très Joyeuses Fêtes.

### Rapport des permis de rénovation et de construction

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport des permis de rénovation et de construction préparé par Mme Gina Foster, agente en bâtiment.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS						
Descriptions	Janvier à novembre 2017		Janvier à novembre 2016		2016	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Maison mobiles	2	170 000 \$	0	- \$	0	- \$
Résidences simples	1	183 000 \$	2	310 000 \$	2	310 000 \$
Résidences multiples	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Chalets / autres	2	20 000 \$	1	100 000 \$	1	100 000 \$
Commerces	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	0	- \$	0	- \$	0	- \$
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>373 000 \$</b>	<b>3</b>	<b>410 000 \$</b>	<b>3</b>	<b>410 000 \$</b>

  

RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS						
Descriptions	Janvier à novembre 2017		Janvier à novembre 2016		2016	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Résidences simples + maisons mobiles	117	1 113 900 \$	123	855 900 \$	123	855 900 \$
Résidences multiples	3	80 000 \$	2	5 000 \$	2	5 000 \$
Chalets	1	25 000 \$	6	73 500 \$	6	73 500 \$
Commerces	6	300 500 \$	5	630 000 \$	5	630 000 \$
Industries	1	625 000 \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	6	1 599 665 \$	9	2 065 500 \$	9	2 065 500 \$
Démolitions	1	- \$	0	- \$	0	- \$
Annulé	0	- \$	0	- \$	0	- \$
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>3 744 065 \$</b>	<b>145</b>	<b>3 629 900 \$</b>	<b>145</b>	<b>3 629 900 \$</b>



**Dérogation mineure # 2017-02**

**R-1712-157**

La mairesse informe les personnes présentes qu'un avis public a été publié dans le journal local du 29 novembre 2017, concernant le 55-57, 2<sup>e</sup> Avenue qui consiste à autoriser la position du garage, par rapport aux limites de l'immeuble, à 5,37 mètres et 5,58 mètres plutôt que 7,5 mètres dans la marge de recul avant sud.

Elle demande aux personnes présentes s'il y a des commentaires ou des questions quant à cette demande. Aucun commentaire n'est exprimé.

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter, tel que présenté, la demande de dérogation mineure # DM-2017-02, et ce, tel que recommandé par le comité consultatif d'urbanisme.

**Comité consultatif d'urbanisme / Nomination**

**R-1712-158**

**Attendu que** le conseil a adopté, le 12 octobre 2010, un règlement afin de modifier la composition du comité consultatif d'urbanisme;

**Attendu qu'une** résolution a été adoptée le 8 février 2011 afin de nommer des membres et qu'il y a lieu d'y apporter des modifications;

Il est résolu de procéder à la nomination des membres du comité suivant :

<b>Membres permanents</b>	
<b>Noms</b>	<b>Titre</b>
1. Mario Desbiens	Conseiller au siège # 2;
2. Mme Gina Foster	Agent en bâtiment;
3. M. Pierre Perron	Inspecteur municipal

<b>Membres élus</b>		
<b>Noms</b>	<b>Secteur</b>	<b>Rues</b>
4. M. Fernand Emond	<b>Secteur nord</b>	(Aubé, Cleary, Lapointe, Paul-Baie, Verreault);
5. M. Hamel Jean	<b>Centre ville ouest</b>	(Albert, Blouin, Christian, Du Parc, Foster, Girard, Houde, Lapointe, Lionel, Luc, Payette, Robin, Route 138 Ouest);
6. Mme Julie Tremblay	<b>Plateau résidentiel</b>	(Avenues : 1 <sup>re</sup> «de la lumière au CLSC», 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> , 7 <sup>e</sup> , 8 <sup>e</sup> , 9 <sup>e</sup> et 10 <sup>e</sup> , Rues : 7 <sup>e</sup> , 8 <sup>e</sup> , 10 <sup>e</sup> , 11 <sup>e</sup> , 12 <sup>e</sup> 13 <sup>e</sup> et 14 <sup>e</sup> );
7. M. Claude Harvey	<b>Baie-Verte</b>	(1 <sup>re</sup> Avenue «du CLSC jusqu'au quai», 1 <sup>re</sup> Rue, 2 <sup>e</sup> Rue, 3 <sup>e</sup> Rue, 4 <sup>e</sup> Rue & 5 <sup>e</sup> Rue).

La mairesse invite toute personne intéressée à joindre le comité consultatif d'urbanisme à donner leur nom en téléphonant au 418 587-2285.

**Sécurité publique / Rapport du conseiller M. Richard Foster**

Le conseiller étant absent, la mairesse transmet le message de prévention de Mme Marie-Pier Dufour, technicienne en prévention des incendies :

En vue des préparatifs du temps des Fêtes, voici quelques conseils de prévention en sécurité incendie.

- Si vous utilisez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé et arrosez-le tous les jours. N'oubliez pas qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie.



- Installez-le près d'une prise de courant, de cette façon, le cordon de rallonge ne sera plus nécessaire.
- Installez-le à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthes, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.
- Utilisez des lumières décoratives et des cordons de rallonge homologués par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Examinez vos décorations lumineuses avant de les installer. Jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.
- N'utilisez pas à l'extérieur des décorations conçues pour l'intérieur, et vice-versa.
- Attention de ne pas surcharger le circuit électrique, utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Ne placez pas de cordons de rallonge dans un endroit passant, ne les cachez pas sous un tapis ou une carpe, car le poids des gens qui marchent sur le tapis et la friction occasionnée par les pas peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendies.
- Éteignez les décorations lumineuses dès que vous quittez la maison ou allez au lit. L'utilisation d'une minuterie est conseillée.

**Programme d'aide financière pour la formation des pompiers  
R-1712-159**

**Attendu que** la Ville de Forestville a adopté, le 14 novembre 2017, une résolution afin de présenter une demande d'aide financière pour la formation des pompiers;

**Attendu que** le motif de la formation n'avait pas été mentionné dans la résolution;

**Attendu qu'il** y a lieu de compléter la résolution R-1711-139;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de confirmer au ministère de la Sécurité publique que la Ville de Forestville prévoit la formation de 4 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année afin de répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire. Il est également résolu de faire parvenir cette résolution à la MRC Haute-Côte-Nord.

**Revitalisation 1<sup>re</sup> Avenue / Surveillance des travaux  
R-1712-160**

**Attendu que** la Ville a adopté, le 13 juin 2017, une résolution mandatant Axor, experts-conseils, à effectuer la surveillance des travaux pour 6 semaines, au montant de 19 600.00 \$;

**Attendu qu'en** raison des modifications apportées au plan et des problèmes rencontrés au fur et à mesure que les travaux avançaient, les travaux se sont prolongés au-delà de 15 semaines;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser le paiement de la facture # 0120276, à Axor experts-conseils, au montant de 58 957.50 \$ plus taxes applicables, couvrant la période du 5 août au 11 novembre 2017.



**Rampe de mise à l'eau / Mandat étude de faisabilité  
R-1712-161**

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mandater la firme Axor, experts-conseil à effectuer une étude de faisabilité pour la mise en place d'une rampe de mise à l'eau répondant aux normes actuelles. Il est également résolu d'accepter l'offre de service du 27 octobre 2017 au montant forfaitaire de 6 500 \$ plus taxes applicables et de l'affecter au budget d'opération 2017.

**Belvédère Harry Quebert / Mandat relevé terrain  
R-1712-162**

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mandater la firme Axor, experts-conseils à effectuer le relevé d'arpentage pour la construction d'un belvédère dans le secteur où le film « Toute la vérité sur l'affaire Harry Quebert » a été tourné. Il est également résolu d'accepter l'offre de service du 27 novembre 2017 au montant forfaitaire de 1 550 \$ plus taxes applicables et de l'affecter au budget d'opération 2017.

**Tourisme / Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux**

La conseillère informe la population des sujets suivants :

**Bureau d'accueil touristique**

La conseillère mentionne une légère hausse de l'achalandage cette année au bureau d'accueil. Plus de 2100 visites représentant un total de 4500 touristes se sont arrêtés au bureau afin de recevoir de l'information sur les attraits locaux et régionaux, ou se prévaloir des services dispensés tels que les aires de repos. Sans compter les trentaines de personnes par jour qui se sont fait prendre en photo devant les lettres géantes « Forestville ».

**Camping de la Baie-Verte**

La conseillère mentionne une nette augmentation du taux de fréquentation du camping avec un pourcentage de 73,24 % de terrains loués en 2017 comparativement à 49,30 % en 2016.

**Musée de la Petite Anglicane**

La conseillère confirme que plus de 1000 personnes ont visité le musée cette année afin de découvrir l'histoire de Forestville et de Labrieville. Les visiteurs sont en majorité des personnes de l'extérieur.

**Loisirs et sports / Rapport du conseiller M. Guy Racine**

Le conseiller informe la population des sujets suivants :

**Projet salle d'entraînement**

Le conseiller informe la population que les travaux se poursuivent selon l'échéancier prévu et devraient être terminés avant le congé de Noël. L'installation des équipements et la préparation pour l'ouverture officielle se feront dans le courant du mois de janvier. Il invite les personnes intéressées à surveiller la publicité sur les réseaux sociaux et dans le journal HCN.



### **Projet patinoire extérieure**

Le conseiller informe la population que la Ville a acquis du Club de Golf le Méandre, les bandes de patinoire et le bâtiment. Deux employés seront affectés à l'entretien de la patinoire, du bâtiment et de la surveillance pendant les activités. La patinoire sera ouverte tous les jours à compter de la mi-décembre, et ce, même durant le congé des Fêtes. Il invite les personnes intéressées à surveiller la publicité sur les réseaux sociaux et dans le journal HCN.

### **Marché de Noël**

Le conseiller informe la population que le marché de Noël a connu un grand succès, encore cette année. Des centaines de personnes ont visité les kiosques des exposants. Il confirme que l'activité sera de retour l'an prochain.

### **Événements à venir**

15 décembre | Hockey Sénior Complexe Guy-Ouellet à 21 h;  
17 décembre | Hockey Sénior Complexe Guy-Ouellet à 16 h;  
12 au 14 janvier | Tournoi Hockey Mineur catégories Novice A et Midget A;  
19 au 21 janvier | Tournoi Hockey Olympique.

### **Golf et Loisirs Forestville / Achat bandes de patinoire**

**R-1712-163**

**Attendu que** les membres du conseil municipal ont décidé, après consultation, d'aller de l'avant avec la réalisation d'une patinoire extérieure;

**Attendu que** la Ville avait signé, en 2012, une entente de 16 000 \$ par année avec Golf et Loisirs Forestville pour l'opération d'une patinoire extérieure

**Attendu que** le Golf et Loisirs Forestville n'ont plus l'intention d'opérer la patinoire et ont décidé de se départir des bandes de patinoire;

**Attendu que** les 2 parties se sont entendus sur un prix pour l'achat;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'acquiescer les bandes de patinoire et la petite bâtisse au coût de 13 500 \$ plus taxes applicables et d'affecter ce montant à même le surplus accumulé 2016.

### **Approbation et paiement des comptes**

**R-1712-164**

**Attendu que** les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été distribuées à chaque membre du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance;

**Attendu que** la greffière adjointe a fourni, aux membres du conseil, tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et que la technicienne en administration atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;



Il est résolu d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer, le tout en accordant la dispense de lecture.

Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	182 871.34 \$
Comptes payés par chèques	419 025.32 \$
Comptes à payer	423 442.80 \$
Total	<u>1 025 339.46 \$</u>

**Rapport financier**

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport financier au 30 novembre 2017 préparé par Mme Linda Ouellet, technicienne en administration.

POSTE BUDGÉTAIRES	30 novembre		Budget total		Ratio		
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	11 mois
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	733 106 \$	<b>960 781 \$</b>	833 862 \$	<b>1 011 037 \$</b>	88%	<b>95%</b>	92%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	895 211 \$	<b>730 106 \$</b>	1 078 632 \$	<b>996 910 \$</b>	83%	<b>73%</b>	92%
TRANSPORT ROUTIER	1 087 966 \$	<b>986 438 \$</b>	1 078 827 \$	<b>1 105 600 \$</b>	101%	<b>89%</b>	92%
HYGIÈNE DU MILIEU	810 291 \$	<b>870 065 \$</b>	976 542 \$	<b>1 057 000 \$</b>	83%	<b>82%</b>	92%
URBANISME & MISE EN VALEUR	407 255 \$	<b>328 694 \$</b>	441 547 \$	<b>415 900 \$</b>	92%	<b>79%</b>	92%
LOISIRS & CULTURE	722 460 \$	<b>723 979 \$</b>	824 075 \$	<b>794 100 \$</b>	88%	<b>91%</b>	92%
FRAIS DE FINANCEMENT	117 433 \$	<b>101 103 \$</b>	138 900 \$	<b>109 100 \$</b>	85%	<b>93%</b>	92%
TOTAL DES DÉPENSES	4 773 722 \$	<b>4 701 166 \$</b>	5 372 385 \$	<b>5 489 647 \$</b>	89%	<b>86%</b>	92%

**Autorisation de déplacements**

**R-1712-165**

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de ratifier les déplacements suivants :

20 novembre 2017 | Les Escoumins

- **Marc Pigeon, agent de développement**  
Rencontre avec la MRC de la Haute-Côte-Nord, la SACD de la Haute-Côte-Nord et la Chambre de commerce concernant la planification d'une séance de formation aux entreprises sur la réforme Morneau.

3 et 4 décembre 2017 | Montréal

- **Marc Pigeon, agent de développement**  
Rencontre avec Muse Entertainment pour le projet de tournage cinématographique « La vérité sur l'affaire Harry Quebert ».

**Aide financière**

**R-1712-166**

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités des organismes suivants :

Organisme	Activité	Montant
Chambre de commerce CFPL	Formation entreprises	250.00





**Salle d'entraînement / Sources de financement et achat d'appareils  
R-1712-167**

**Attendu qu'une** salle d'entraînement est aménagée à même le salon de quilles;

**Attendu que** le montage financier suivant a été adopté par la Société d'économie et de développement de Forestville :

- Société d'économie et de développement Forestville ..... 225 030.11 \$
- PIC 150 ..... 285 030.11 \$
- MRC Haute-Côte-Nord ..... 60 000.00 \$

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'affecter, à même le surplus accumulé non affecté 2016 de la Ville, la portion des dépenses de la Société d'économie ainsi que l'achat d'appareils d'entraînement au montant 38 349.98 \$ plus taxes applicables, conformément à la soumission reçue par la Société.

**Taux d'intérêt**

**R-1712-168**

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de fixer à 16 % le taux d'intérêt pour tous les comptes passés dus pour l'exercice financier 2018.

**Renouvellement marge de crédit - Compte courant  
R-1712-169**

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de demander à la Caisse Desjardins du Centre de la Haute-Côte-Nord de renouveler la marge de crédit du compte courant pour 2018 de 2 000 000 \$, au taux préférentiel + 0.25 %.

**Renouvellement marge de crédit - Fonds d'immobilisation  
R-1712-170**

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de demander à la Caisse Desjardins du Centre de la Haute-Côte-Nord de renouveler la marge de crédit du fonds d'immobilisation pour 2018 en référence au règlement en cours, au taux préférentiel + 0.25 %.

**Calendrier des séances 2018**

**R-1712-171**

**Attendu que** le conseil doit établir, avant le début de chaque année, ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chacune, et ce, conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et ville;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

**Que** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront les mardis à 19 h 30 :



- 16 janvier
- 13 février
- 13 mars
- 10 avril
- 8 mai
- 12 juin;
- 10 juillet;
- 14 août;
- 11 septembre;
- 9 octobre;
- 13 novembre;
- 11 décembre.

**Qu'un** avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la greffière adjointe conformément à la Loi qui régit la municipalité.

### **Milieus humides - Financement des nouvelles responsabilités R-1712-172**

**Attendu que** la Politique gouvernementale de consultation et d'allègement administratif à l'égard des municipalités précise que le gouvernement doit faire une analyse économique des coûts lorsqu'une mesure gouvernementale est susceptible d'entraîner une hausse importante des responsabilités pour une municipalité;

**Attendu** la sanction, le 16 juin 2017, de la *Loi n° 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques* par le gouvernement du Québec;

**Attendu que** cette loi oblige les MRC à assumer une nouvelle responsabilité, soit l'adoption et la gestion d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);

**Attendu que** la MRC aura 5 ans pour élaborer son PRMHH et que ce dernier devra être révisé tous les 10 ans;

**Attendu que** les MRC devront compléter l'identification des milieux humides et hydriques;

**Attendu** l'ampleur de la tâche en matières de ressources financières et humaines afin de porter à bien cette responsabilité imposée et qu'aucune compensation financière n'est actuellement prévue pour aider les MRC à répondre à cette obligation;

**Attendu que** les compensations financières systématiques prévues dans les mesures transitoires du projet de loi n° 132 peuvent avoir des impacts financiers importants pour les MRC et les municipalités;

**Attendu que** les MRC et les municipalités interviennent régulièrement dans les milieux hydriques et humides dans l'exercice de leur compétence relative à la gestion des cours d'eau, ou pour entretenir des infrastructures qui, dans certains cas, appartiennent au gouvernement du Québec.

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

**De demander** au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi;

**De demander** au gouvernement du Québec un financement adéquat pour permettre aux MRC de compléter l'identification des milieux humides;

**De demander** au gouvernement du Québec d'octroyer une aide financière aux MRC afin d'assumer les coûts liés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques;



**De demander** au gouvernement une exemption au régime de compensation prévue à la *Loi n° 132* pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l'exercice de leurs compétences et pour la réalisation de travaux d'infrastructures publiques;

**De transmettre** cette résolution à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**Déclaration commune - Forum des communautés forestières**  
**R-1712-173**

**Attendu que** les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2,8 % de l'économie québécoise;

**Attendu que** les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent à plus de 9,5 milliards de dollars à l'économie québécoise, dont près de 1 milliard lié à l'exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives;

**Attendu que** le Forum des communautés forestières organisé par la FQM, qui s'est tenu à Québec le 28 novembre dernier, s'est conclu par la signature d'une déclaration commune par plus de 14 signataires représentatifs des différentes activités économiques liées à la forêt;

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

**D'appuyer** la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017 ;

**De demander** à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017;

**De transmettre** cette résolution au premier ministre du Québec avec copie conforme au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatique (MDDELCC), Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Ministre des Finances (MFQ), Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et au premier ministre du Canada.

**Borne de recharge rapide / Entente Hydro-Québec**  
**R-1712-174**

**Attendu qu'une** borne de recharge rapide de 400 V pour voitures électriques a été installée au bureau d'accueil touristique situé au 223 route 138 Ouest;

**Attendu qu'il** y a lieu de mandater un signataire pour l'entente concernant le déploiement de la borne de recharge entre la Ville de Forestville et Hydro-Québec;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser la mairesse à signer, pour et au nom de la Ville de Forestville, l'entente avec Hydro-Québec.



**Borne de recharge rapide / Permission d'autorisation Hydro-Québec  
R-1712-175**

**Attendu qu'il** y a lieu d'autoriser Hydro-Québec à installer, construire, enfouir, exploiter, entretenir, modifier, réparer et inspecter la borne de recharge installée au bureau d'accueil touristique situé au 223 route 138 Ouest;

**Attendu qu'il** y a lieu d'autoriser Hydro-Québec à couper, tailler, enlever, détruire, de quelque manière que ce soit et en tout temps, les arbres, les arbustes, les branches et les racines, etc.;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser la mairesse à signer, pour et au nom de la Ville de Forestville, la permission d'autorisation d'occupation du domaine public concernant le déploiement de la borne de recharge rapide de 400 V pour voitures électriques.

**Ministre des Finances / Mandat**

**R-1712-176**

**Attendu que** conformément à l'article 554 de la Loi sur les cités et villes, toute municipalité doit vendre par voie d'adjudication les obligations qu'elle est autorisée à émettre, sur soumissions écrites;

**Attendu que** les soumissions sont déposées via le *Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal* du ministère des Finances;

**Attendu que** l'article 555 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances afin de recevoir et d'ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 précité, pour cette ville et au nom de celle-ci;

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que conformément à l'article 555 de la Loi sur les cités et villes, le conseil de la Ville de Forestville mandate le ministre des Finances afin de recevoir et d'ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de cette loi, pour et au nom de la municipalité.

**Période de questions des citoyens**

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

**Clôture et levée de la séance**

La mairesse déclare la séance close et la conseillère Mme Gina L'Heureux propose la levée à 20 h 5 et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

---

Mairesse

---

Greffière adjointe